

N° 4646. CONVENTION EUROPÉENNE POUR LE RÈGLEMENT PACIFIQUE  
DES DIFFÉRENDS. FAITE À STRASBOURG, LE 29 AVRIL 1957<sup>1</sup>

---

RATIFICATION

*Instrument déposé auprès du Secrétaire général du Conseil de l'Europe le :*  
18 avril 1961

RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

*La déclaration certifiée a été enregistrée par le Conseil de l'Europe le 24 avril 1961.*

---

<sup>1</sup> Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 320, p. 243 ; vol. 351, p. 449, et vol. 383, p. 325.